

AKTUELL

BÉNÉVOLAT

Encore du retard

Richard Graf

La coalition bleu-rouge-vert avait promis de s'attaquer aux problèmes du monde associatif. À un peu plus d'un an des législatives, un sondage vient d'être publié.

Après l'Agence du bénévolat et la charte du bénévolat, la ministre de la Famille et de l'Intégration Corinne Cahen (DP) nous promet une « plateforme du bénévolat » encore avant l'été... les travaux préparatoires seraient dans les « leschten Zich ». Cette promesse a été faite lors de la présentation d'une enquête menée par TNS Ilres en automne auprès d'un échantillon de 2.058 résident-es âgé-es d'au moins 16 ans.

La ministre de la Famille indique avoir ainsi répondu à un point de l'accord de coalition et que les résultats du sondage permettraient « de tirer un nombre de conclusions qui aideront à 'promouvoir l'engagement citoyen de manière plus efficace' et à élaborer une 'stratégie pour promouvoir le bénévolat et pour soutenir les nombreux volontaires dans leur travail bénévole', comme stipulé dans l'accord de coalition 2018-2023. »

À lire de plus près cet accord, on constate cependant que non seulement l'ampleur de l'étude a fortement rétréci, mais aussi qu'elle vient très tard, quelque 14 mois avant la fin de la législature. Le programme de coalition prévoyait « une étude sur la vie associative (...) afin de promouvoir l'engagement citoyen de manière plus efficace et de mieux comprendre les besoins des associations ». Elle devait par la suite permettre d'élaborer une stratégie afin que l'Agence du bénévolat puisse entamer « un dialogue structuré avec les associations concernées et les représentants du bénévolat. »

Sans vouloir diminuer l'intérêt et les résultats du sondage mené par TNS Ilres, on doit donc constater qu'il ne constitue que le début embryonnaire d'une étude attendue depuis longtemps par le monde associatif.

Le « dialogue structuré » ne devait par ailleurs pas être du seul ressort du ministère de la Famille, mais impliquer les représentants des différents ministères concernés. Des éléments très concrets de la vie associative devaient ainsi être abordés, de l'assurance en cas d'accidents ou face aux risques de responsabilité civile jusqu'à la formation initiale et continue des concerné-es.

Pour son enquête, TNS Ilres s'est inspiré de sondages similaires à travers l'Europe pour distinguer dès le départ

entre bénévolat formel (réalisé à travers des associations établies) et informel (sur initiative propre), le champ d'application prenant ainsi des facettes très variées. Les interviewé-es ont ainsi été confronté-es à différents types de bénévolat plus concrets pour alors indiquer si l'un ou l'autre s'appliquait à leur situation.

59 % de bénévoles

Le résultat global - qui ne semble pas différer beaucoup d'autres pays européens - pourrait se résumer à la fameuse bouteille mi-vide ou mi-pleine : 59 % des résident-es interrogé-es indiquent faire du bénévolat, 19 % de façon formelle, 28 % de façon informelle, et 12 % cumulent les deux modes opératoires. Par contre, 41 % des sondé-es ne participent donc à aucune des formes de bénévolat prises au sens large. Heureusement, 15 % des non-bénévoles actuel-es se déclarent prêt-es à s'engager dans l'avenir de façon « certaine »...

Si le sondage, dont certains détails peuvent être consultés sur le site du ministère de la Famille, donne une large panoplie de renseignements sur la motivation, mais aussi sur les déceptions rencontrées par les bénévoles en général, il couvre malheureusement peu d'éléments sur les structures mêmes dans lesquelles évolue le bénévolat.

Selon le secteur d'engagement formel, entre 11 % et 35 % des bénévoles indiquent être membres du CA d'une organisation. Hélas, l'échantillon trop faible n'a pas permis de creuser plus profond auprès de ces personnes. C'est bien à ce niveau que les problèmes de renouvellement générationnel se font le plus ressentir et que se trouve une source de frustration des bénévoles souvent les plus engagé-es : manque de moyens et de ressources pour mener à bien le mandat qu'on s'est vu confier.

Pour la ministre de la Famille, le principal problème semble résider entre un « matching » des personnes disposées à s'engager et les besoins des associations. Or, des pans entiers du bien-être social dépendent du monde associatif qui doit encadrer, former et motiver des bénévoles parfois hautement spécialisé-es. Leurs compétences parfois mal reconnues et encore moins valorisées se perdent à chaque départ, qui ne s'explique pas toujours avec l'âge avancé des concerné-es, mais souvent par une accumulation d'obligations et d'obstacles qui empêchent de venir à bout de projets sur le terrain.

SHORT NEWS

Kompensationen statt Index? Ja, aber ...

(lm) - Stehen die in der Tripartite beschlossenen Maßnahmen für soziale Gerechtigkeit oder, wie der OGBL kritisiert, für Sozialabbau? Wer den von der Regierung vorgelegten Statec-Berechnungen nicht traut, kann einen Blick auf die am Mittwoch vorgestellte Studie der Fondation Idea werfen. Sie steht zwar dem Patronat nahe, hebt sich aber seit Jahren durch ihren kritischen Geist vom neoliberalen wirtschaftswissenschaftlichen Mainstream ab. Anhand von fünf Modellhaushalten zeigt die „Décryptage n° 23“, wie die einfache Anwendung des Index zu einer Überkompensation der Preissteigerung für Besserverdienende geführt hätte. Durch die Maßnahmen - laut Idea nur zum Teil zielführend - ergibt sich ein sozial ausgeglicheneres Bild: Die Energiemehrkosten der gering verdienenden Haushalte werden jetzt unter dem Strich mehr als ausgeglichen. Hat die Regierung also ein besseres Modell als den Index erfunden? Nein, denn die Idea-Berechnung basiert darauf, dass sozial Schwache durchschnittlich einen höheren Einkommensanteil für Energieprodukte ausgeben. Gäbe es morgen eine Preisexplosion bei „Luxusprodukten“ wie Bionahrung, dann wären die Besserverdienenden durch den Index benachteiligt. Auch sind die „Double income no kids“-Haushalte der Studie nur bedingt repräsentativ: Solche mit Kindern und Auto, aber nur einem Einkommen, schneiden viel schlechter ab. Und nicht zuletzt basieren die Berechnungen, wie auch Idea unterstreicht, auf einer Stabilisierung der Energiepreise. Geht die Preisexplosion weiter, so frisst der Kaufkraftverlust die Kompensationen binnen Monaten auf und eine neue Tripartiterunde wird fällig.

Geheime Klimaanalyse am Finanzplatz

(ja) - Am Donnerstag, dem 21. April, präsentierte die Luxembourg Sustainable Finance Initiative (LSFI) ihren Bericht zur Klimaszenarioanalyse des Finanzplatzes. Banken, Fonds, Versicherungen und andere Akteure der Luxemburger Finanzindustrie analysierten ihre Investitionen auf Klimaverträglichkeit. 52 Institutionen beteiligten sich an der Analyse. Diese wurde mithilfe der nichtkommerziellen 2° Investing Initiative (2DII) durchgeführt. Das Ergebnis: geheim. Die Analysen seien „anonym und vertraulich“ durchgeführt worden, deswegen könne die LSFI nicht einmal eine Zusammenfassung veröffentlichen, heißt es im Bericht. Der befasst sich deswegen auch mehr damit, wie kompliziert die Analyse für die Finanzinstitute war und wie glücklich diese dennoch darüber sind, sie gemacht zu haben. Die Resultate von Klimaanalysen, die 2DII in anderen Ländern durchgeführt hat, wurden hingegen veröffentlicht.

Rendez-vous politiques de la semaine

(rg) - Le Comité de liaison des associations d'étrangères et étrangers (CLAE) invite à un débat sur la #CITOYENNETÉ 3.0 le mercredi 27 avril à 19h à la Chambre des salariés Luxembourg-Bonnevoie, en face des Rotondes. « Entre réforme constitutionnelle, réforme de la loi sur les asbl, expressions et contre-pouvoirs, quelle place pour une citoyenneté davantage partagée ? », telle est la question qui sera discutée entre autres par Mars Di Bartolomeo, président de la commission parlementaire des Institutions et de la Révision constitutionnelle, Sam Tanson, ministre de la Justice, Nora Back, présidente de la Chambre des salariés, Pascale Zaourou, présidente du CLAE, Francis Remackel, président du CIGL Esch et Sarah Muller, une des porte-parole de Youth for Climate Luxembourg. Le débat, modéré par Umberto Picariello et Nicole Ikuku, est organisé en partenariat avec la Chambre des salariés. L'entrée est gratuite mais une inscription préalable est sollicitée (clae.lu). Les questions d'immigration seront encore à l'ordre du jour le lendemain, jeudi 28 avril, au Centre Català de Luxembourg (88, rue de la Semois) à 18h30, où la nouvelle « Plateforme immigration et intégration Luxembourg » sera présentée. La présentation sera suivie d'un débat intitulé « Démographie, migration : constats, enjeux et perspectives ». Un rectificatif à notre annonce de la semaine dernière : la conférence « Die Zukunft der Außenpolitik ist feministisch », prévue ce vendredi 22 avril à 18h au Cercle Cité a dû être transformée en un événement en ligne, la conférencière Kristina Lunz ne pouvant se déplacer à cause d'une infection au coronavirus. Les personnes intéressées pourront consulter le site du CID Fraen an Gender (cid-fg.lu) ce vendredi pour prendre connaissance des modalités de participation.